



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/728
9 septembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 7 SEPTEMBRE 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE DE
L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que du 22 juillet au 26 août 1996, la partie iranienne a continué de violer les dispositions de l'accord de cessez-le-feu et de l'accord de Téhéran relatif au no man's land.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Saeed H. HASAN

Annexe

1. Le 22 juillet 1996, une embarcation iranienne s'est approchée d'un cargo de commerce qui avait coulé dans la zone d'Al-Shahiniya au point de coordonnées 295640. Après enquête, il s'est avéré qu'après avoir lesté l'épave, huit occupants de l'embarcation iranienne équipés de pompes aspirantes ont entrepris de l'assécher afin de la remettre à flot et de la remorquer vers les positions de la partie iranienne.
2. Le 22 juillet 1996, à 8 heures, une embarcation iranienne à coque en fibre de verre et à bord de laquelle se trouvaient deux individus, l'un en civil et l'autre en tenue militaire, s'est approchée des côtes iraqiennes, dans le Chatt-al-Arab (secteur de Fayan) au point de coordonnées 310576. L'une de nos positions ayant tiré des coups de semonce pour l'empêcher d'approcher plus avant, l'embarcation a pris la fuite, puis les occupants d'une position iranienne située face au secteur de Fayhan, ont tiré 30 salves de fusils mitrailleurs kalachnikov en direction de bateaux de pêche iraqiens qui se trouvaient dans la zone.
3. Le 10 août 1996, une vedette des garde-côtes iraniens à coque en fibre de verre et à moteur Yamaha de 48 chevaux, à bord de laquelle se trouvaient quatre individus en civil armés de fusils mitrailleurs kalachnikov, s'est approchée de la zone d'Al-Ma'amir, dans le Chatt-al-Arab au point de coordonnées 642265. Les occupants de la vedette iranienne ont tiré cinq coups de feu en direction de l'une des unités de reconnaissance civiles iraqiennes dont les occupants étaient en civil. La vedette iranienne est repartie en direction des positions de la partie iranienne le 11 août 1996 à 3 heures.
4. Le 12 août 1996, à 1 h 30, une unité du 1er régiment de la 2e brigade de garde-côtes iraqienne a surpris dans la zone d'Al-Ziyadiya, au point de coordonnées 420534, une petite embarcation à bord de laquelle se trouvaient des personnes armées. Ces dernières se sont enfuies en direction des côtes iraniennes.
5. Le 13 août 1996, à 8 h 30, un hélicoptère iranien de type Chinook s'est posé dans le complexe de Khasrawi, au point de coordonnées 4405. Vingt-cinq personnes habillées en civil en sont descendues, et l'une d'elles a filmé les alentours. À 13 heures, l'hélicoptère est reparti vers l'intérieur des lignes iraniennes.
6. Le 14 août 1996, à midi, un remorqueur iranien, accompagné d'une vedette, a tiré le cargo iranien Ariassam, qui se trouvait dans la zone d'Al-Shahiniya, vers le fleuve Karun.
7. Le 15 août 1996, à 1 heure, une unité de la marine iraqienne a surpris au lieu indiqué au point 4 ci-dessus deux embarcations à bord desquelles se trouvaient des personnes armées. Ces dernières ont également fui en direction des côtes iraniennes.

8. Le 26 août 1996, à 23 h 30, une embarcation iranienne à coque en fibre de verre et de couleur grise, à bord de laquelle se trouvaient quatre personnes en tenue militaire armées de kalachnikov, s'est approchée d'un bateau de pêche iraquien qui se trouvait au sud de l'île d'Om al-Rossas, au point de coordonnées 284679. Pendant que le bateau de pêche iraquien était remorqué vers les positions de la partie iranienne, les trois membres de son équipage (Shaker Jawad, Dhaher Taleb et Jassem Roumi) ont réussi à s'enfuir. Les deux premiers sont rentrés en Iraq, mais le sort du troisième demeure inconnu.
